Mes conditions d'accès

Les déchèteries communautaires s'adressent aux particuliers des 42 communes de la CC Terres Touloises. Elles sont également accessibles aux services techniques communaux gratuitement. Depuis le 1er juillet 2017, les professionnels doivent s'adresser à des prestataires spécialisés dans la collecte et le traitement des déchets dits « professionnels ». Plusieurs équipements et structures existent sur le terrioire afin derépondre à leurs besoins spécifiques.

Les 2 déchèteries sont équipées d'une barrière régulant l'entrée sur site. **Dès le 1er janvier 2018, il vous faudra présenter votre carte de déchèterie devant le lecteur de la borne située à l'entrée.** En l'absence de carte, la barrière ne pourra s'ouvrir pour permettre l'accès et les agents de déchèterie ne seront pas autorisés à vous ouvrir.

VÉHICULES AUTORISÉS

- Les voitures particulières, pouvant être équipées d'une remorque (jusqu'à deux essieux)
- Les véhicules utilitaires d'une hauteur inférieure à 2,20 m (2 essieux et PTAC maximum de 3,5 t, ne disposant pas de bras articulés)

STATIONNEMENT ET MANOEUVRES

Les opérations de déversement des déchets dans les conteneurs et les manœuvres automobiles se font aux risques et périls des usagers.

Pour des raisons de sécurité, les enfants et animaux doivent rester à l'intérieur du véhicule lors des dépôts.

Les usagers sont civilement responsables des dommages qu'ils causent aux biens et aux personnes sur le site. Ils demeurent seuls responsables des pertes, vols, accidents ou de tout préjudice matériel qu'ils causent à l'intérieur de son enceinte.

Des plateformes spécifiques pour mes déchets verts

Votre communauté de communes s'engage dans la création d'une douzaine de plateformes de déchets verts, sur les trois prochaines années. Ce programme de déploiement a pour but de créer un véritable maillage, permettant à chaque habitant d'évacuer ses déchets verts dans un rayon de 5 à 10 minutes autour de chez lui.

Communauté de Communes Terres Touloises
rue du Mémorial du Génie – 54200 Ecrouves
03 83 43 23 76 – contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

Ça se JETTE OÙ ?

Autres déchets

par là !

Mes déchèteries

ici !

électroménager

cartons bruns

Terres Touloises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mes déchèteries

NOUVEAUX HORAIRES !

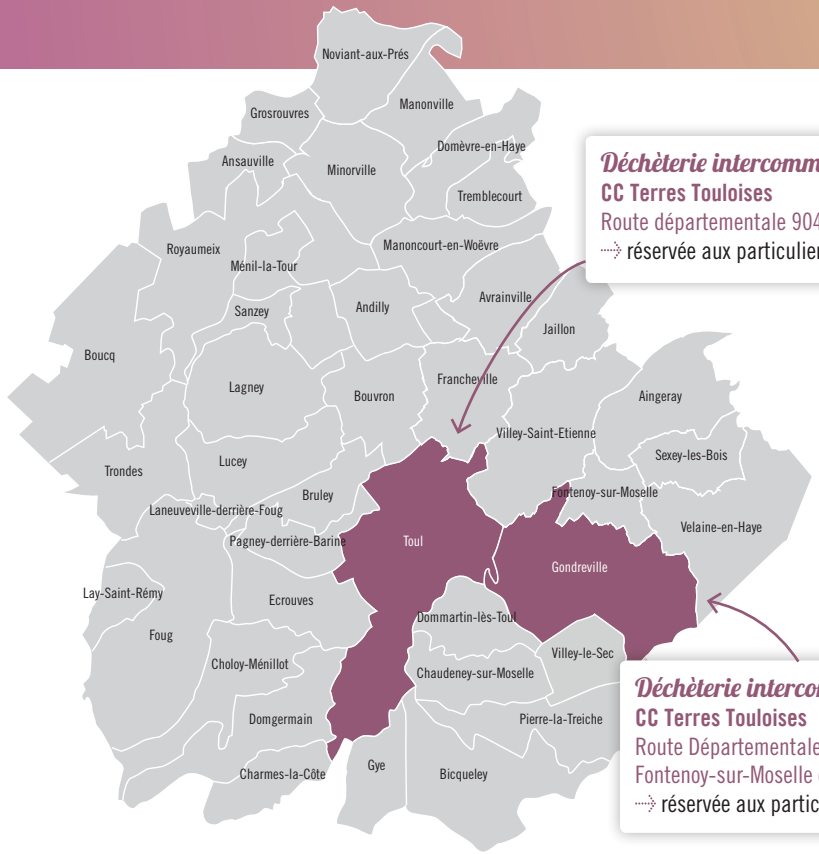

Déchèterie intercommunale
CC Terres Touloises
Route départementale 904 à Toul
⇢ réservée aux particuliers de la CC2T

Déchèterie intercommunale
CC Terres Touloises
Route Départementale 90 entre Fontenoy-sur-Moselle et Gondreville
⇢ réservée aux particuliers de la CC2T

DÉCHETS AUTORISÉS

- BOIS
- MOBILIER
- DÉCHETS VERTS
- CARTONS
- PNEUMATIQUES
- TOUT-VENANT NON-INCINÉRABLE
- PILES ET ACCUMULATEURS
- DEEE
- DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUE (DDS)
- MÉTAUX
- GRAVATS

à savoir !

⇢ Avant de jeter en déchèterie, je pense à donner une seconde vie à certains déchets par le biais de structures comme Envie 2E Lorraine (matelas, DEEE), Emmaüs (mobilier et textiles), Le Relais (textiles)...

Déchèterie intercommunale
Route Départementale 904 à Toul

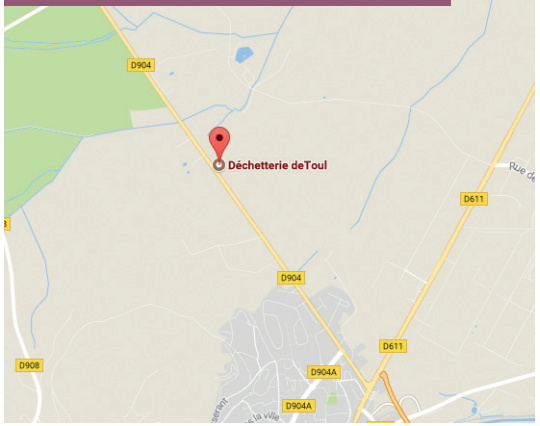

Fermeture les jeudis matins, dimanches et jours fériés.

HORAIRES D'HIVER (1/11-31/3)
- ⇢ lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
  9h30-12h30 et 13h30-16h30
- ⇢ jeudi
  13h30-16h30

HORAIRES D'ÉTÉ (1/4-31/10)
- ⇢ lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
  9h30-12h30 et 13h30-18h
- ⇢ jeudi
  13h30-18h

Déchèterie intercommunale
Route Départementale 90 entre Fontenoy-sur-Moselle et Gondreville

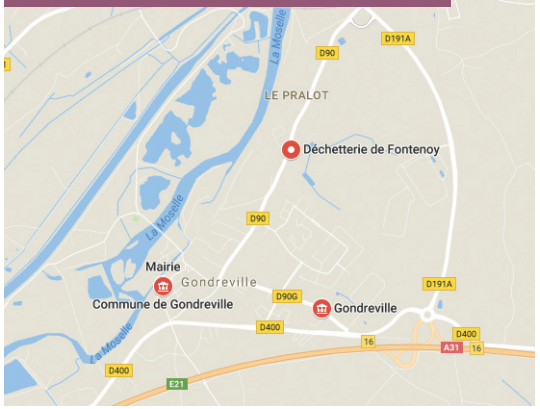

Fermeture les lundis, jeudis et vendredis matin, les mardis après-midi, les mercredis matin en hiver et les dimanches et jours fériés.

HORAIRES D'HIVER (1/11-31/3)
- ⇢ lundi, mercredi, jeudi et vendredi
  13h30 - 16h30
- ⇢ mardi
  9h30-12h30
- ⇢ samedi
  9h30-12h30 et 13h30-16h30

HORAIRES D'ÉTÉ (1/4-31/10)
- ⇢ lundi, jeudi et vendredi
  13h30 - 18h
- ⇢ mardi
  9h30-12h30
- ⇢ mercredi et samedi
  9h30-12h30 et 13h30-18h